

Orléans, le 30 janvier 2017

Des zones humides pour l'avenir de la biodiversité

Chaque année, le 2 février, la Journée mondiale des zones humides commémore la signature, le 2 février 1971, de la Convention de Ramsar. L'occasion pour tous les acteurs de sensibiliser le public aux bénéfices des zones humides. L'occasion pour l'agence de l'eau de partager le retour d'expériences d'actions de préservation.



Biodiversité, 15 retours
d'expériences d'actions financées
par l'agence de l'eau Loire-
Bretagne
www.eau-loire-bretagne.fr/

En savoir plus sur la Journée
mondiale des zones humides
[www.zones-humides.eaufrance.fr/
agir/ramsar-et-la-journee-
mondiale-des-zones-humides](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides)



À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides du 2 février 2017, l'agence de l'eau publie un retour d'expériences d'actions de préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité dans le bassin Loire-Bretagne. Ces actions sont portées par des collectivités, départements, régions, intercommunalités, des associations, des syndicats, des parcs naturels régionaux, des chambres d'agriculture... dans le cadre de contrats territoriaux conclus avec l'agence de l'eau. Elles concernent :

- la préservation des prairies humides des [basses vallées angevines](#),
- la restauration et l'entretien des [vallées alluviales en région Centre-Val de Loire](#) ou des zones humides alluviales du [Val d'Allier](#),
- la restauration des milieux humides du [Marais poitevin](#) et du [Marais breton](#),
- la gestion du [marais de Kervigen](#) dans la baie de Douanernez qui contribue à diminuer les flux d'azote en mer,
- la restauration des [tourbières des têtes de bassin](#) de la [Creuse](#) et de la [Vienne](#) et celles de la [Lozère](#),
- l'entretien des milieux humides du [parc naturel régional du Morvan](#) et des prairies humides de [Callac-Argoat](#) dans les Côtes-d'Armor,
- l'animation, la préservation et la mise en valeur des [zones humides rétro-littorales de Loire-Atlantique et de Vendée](#) avec le Conservatoire du littoral,
- la mise en place d'un réseau de [fermes de référence](#) pour la gestion agricole des zones humides en [Bretagne](#) avec la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

Retrouvez ces retours d'expériences sur le site de l'agence de l'eau, www.eau-loire-bretagne.fr

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 8 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et 12,7 millions d'habitants.

Contact presse :

Paule OPÉRIOL & Fabienne JANVOIS - 02 38 51 73 11

paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr – fabienne.janvois@eau-loire-bretagne.fr

www.eau-loire-bretagne.fr

